



accès compteur LINKY

Par **CSSDC**, le **12/10/2020** à **17:28**

Bonjour

Les compteurs LINKY viennent d'être installés dans notre copropriété.

Ils sont situés à chaque étage dans un « local technique »

L'accès de certains locaux se fait encore par des « triangles ENEDIS ou ex-ERDF »

Pour d'autres locaux , les triangles ont été enlevés et remplacés par des targettes

Ce qui fait que certains propriétaires ou locataires ne peuvent pas accéder à leur compteur car ils ne possèdent pas la clé

1/ pour les personnes qui voudrait suivre leur consommation et qui ont un accès internet, il n'y a pas de problème mais pour les personnes sans internet ce n'est pas possible pour les portes avec les triangles ENEDIS

2/ en cas de problème technique, une manipulation pour permettre de retrouver l'électricité doit être réalisé « physiquement » sur le LINKY (appui 2 secondes sur le + comme cela est indiqué dans la notice LINKY qui nous a été remise)

Mon avis est qu'il est indispensable de pouvoir accéder aux compteurs LINKY

Le conseil syndical peut-il prendre une décision pour permettre l'ouverture de l'ensemble des portes pour que chacun puisse accéder à son compteur LINKY ?

Une résolution en AG est-elle nécessaire ?

merci pour vos informations

Cordialement

Par **youris**, le **12/10/2020** à **17:54**

bonjour,

bien entendu, cela ne concerne pas le distributeur mais la copropriété.

pour moi, une targette ne nécessite pas de clés pour être manœuvrée.

les gaines techniques en principe s'ouvrent avec un carré qui est en fait un rectangle.

celles qui nécessitent un triangle (machinerie d'ascenseur) sont des gaines ou des locaux à accès réservé aux professionnels.

salutations